



PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION JEUNESSE

6^e séance – 6 juin 2026 – 13 h 10 à 16 h 10

Salle des Comités, 2^e étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en présentiel

PRÉSENCES :

Membres

Chloé Bourgeois, coprésidente et conseillère municipale
Isabelle Cousineau, membre et conseillère municipale
Adélia Demers, coprésidente, École secondaire Mont-Bleu
Jenara Nahallage, École secondaire Mont-Bleu
Rosalie Bureau, Collège Saint-Alexandre
Eli Hurtubise, Collège Saint-Joseph
Audrée Lefebvre, Collège Saint-Joseph
Maëlle Fortin, Collège Nouvelles-Frontières
Louis Paré, Collège Nouvelles-Frontières
Céleste Prévil, École secondaire de la Cité
Matthew Dupuis, École secondaire Hormisdas-Gamelin
Blessila Citegetse, Polyvalente Le Carrefour
Kadiatou Diallo, Polyvalente Le Carrefour
Karen Kenne Tchofo, École secondaire de l'Île
Mila Drouin, École secondaire de la Nouvelle-Ère
Desmond Dearham, École secondaire D'Arcy McGee
Ella Burron, École secondaire D'Arcy McGee
Vivianne Carboneau, École secondaire du Versant
Mya Vernier, École secondaire du Versant
Soulaymane Tazi, École secondaire Grande-Rivière
Aisha Campeau, Polyvalente Nicolas-Gatineau
Morad Abdelfatah, École secondaire de la Nouvelle-Ère
Ryan Thabit, Polyvalente Nicolas-Gatineau

Secrétaire

Catherine Bourgeois-Garault, adjointe administrative – Direction exécutive

Ressources internes

Roxanne Portelance, agente à la Commission jeunesse – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC)
Marie-Michèle Barrette, agente de développement culturel – Service des arts, de la culture et des lettres (SACL)
Sélène Beaumont-Demers, cheffe de service – Comité est commissions – Direction exécutive (DE)

Autres personnes présentes

Myriam Laprise, consultante en communications numériques
Dominic Faucher, Directeur artistique – Van life saga
Laurence Tremblay, Productrice – Van life saga
Deux (2) personnes du public – observateurs

Candidat(e) à la Commission jeunesse

Louis Brazeau

Laurence Lafontaine

Aliya Mulligan

Chimele Djebrea

Alexis Blanchette

Évangélyne Vivian Blanchet

René Raphael Hudon

Yanis Viger

Béatrice de la Chevrotière

Daphné Sauriol Filion

ABSENCES :

Félix Roy, Polyvalente de l'Érablière

Vincent Vigneault, École secondaire de la Cité

Constance Nolet, École secondaire Hormisdas-Gamelin

Fiona Benoit, École secondaire de l'Île

Samuëlle Cinq-Mars, École secondaire Grande-Rivière

Emanuel Nabine, École secondaire Philemon Wright

Candidat(e) à la Commission jeunesse

Romy Feki

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Les coprésidences constatent le quorum, procèdent à l'ouverture de la séance à 13 h 10 et souhaitent la bienvenue à l'ensemble des membres ainsi qu'aux personnes invitées.

2. Adoption de l'ordre du jour

La coprésidence élue propose l'ajout d'un sujet au point « Divers », concernant l'organisme AGIR.

Il est proposé par Aisha Campeau

Appuyé par Jenara Nahallage

Et résolu que la Commission jeunesse adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié.

Adoptée

3. Activité d'accueil et tour de table des participants

Un tour de table est réalisé. Les membres se présentent en indiquant leur nom, leur établissement scolaire, leur niveau d'études ainsi qu'un endroit qu'ils apprécient à Gatineau ou un intérêt personnel.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 9 mai 2026

Le procès-verbal de la séance publique du 9 mai 2026, dont la validation a été effectuée par les membres préalablement à la séance, est déposé. Aucun suivi n'est requis.

Le mot-mystère est « Lapin ». Deux personnes remportent une paire de billets pour l'événement L'Outaouais en fête, soit Morad Abdelfatah et Vivianne Carboneau.

5. Période de questions du public

Aucune question ni intervention du public n'est formulée lors de la période prévue à cet effet.

6. Campagne contre les préjugés en collaboration avec la Commission du vivre ensemble – Présentation

Laurence Tremblay et Dominic Faucher présentent la phase 2 d'une campagne de sensibilisation portant sur le vivre-ensemble à Gatineau, réalisée en collaboration avec la Commission du vivre-ensemble. Cette initiative vise à lutter contre les préjugés, la discrimination et les microagressions, qui demeurent présentes dans différents milieux et groupes d'âge.

Il est indiqué que la nouvelle phase s'appuie sur les constats issus de consultations publiques, qui démontrent l'importance de privilégier une approche axée sur le dialogue plutôt que sur un ton moralisateur. L'objectif est de favoriser des échanges authentiques et accessibles, permettant de susciter une prise de conscience chez les citoyens.

Le concept proposé consiste à organiser des discussions publiques sous forme de « tables de conversation », dans divers lieux tels que les écoles, les bibliothèques, les événements et les parcs. Ces échanges, portant sur des situations concrètes liées aux préjugés, pourraient être filmés afin de produire du contenu destiné aux réseaux sociaux et d'assurer la pérennité de la campagne.

Plusieurs pistes complémentaires sont également présentées, notamment la mise en situation ou la réalisation d'activations terrain visant à provoquer des réactions, la création de contenu vidéo inspiré de témoignages et d'expériences réelles, ainsi que l'utilisation d'affiches et de visuels pour soutenir la campagne. Il est précisé que le ton privilégié se veut inclusif, non culpabilisant et engageant.

Enfin, les présentateurs soulignent l'importance d'impliquer les membres de la Commission jeunesse dans la co-crédation des initiatives, notamment en ce qui a trait au choix des thèmes et des lieux d'intervention, à la participation aux discussions, ainsi qu'au développement du concept et du nom de la campagne.

Période d'échanges

À la suite de la présentation, les membres de la CJ prennent part à une période d'échange portant sur divers aspects de la mise en œuvre de la campagne. Les discussions portent notamment sur les modalités de déploiement, plusieurs membres suggérant d'explorer différentes approches afin de maximiser l'impact auprès de la population.

Des idées sont formulées quant à l'utilisation de mises en situation ou d'expériences immersives visant à susciter des réactions et à encourager la réflexion chez les citoyens. Les membres discutent également du choix des lieux de déploiement, en soulignant l'importance de privilégier des milieux variés et accessibles, tels que les parcs, les écoles et les événements de quartier, afin de rejoindre une diversité de publics.

Certaines préoccupations sont soulevées quant à l'encadrement des activités, notamment en ce qui concerne le consentement des participants, particulièrement

lorsqu'il s'agit de jeunes, la pertinence de filmer certaines activités, ainsi que la nécessité d'adapter les interventions afin d'éviter de créer un inconfort ou de l'intimidation.

Les échanges mettent également en lumière l'importance de la sélection des participants aux activités, certains membres soulignant la nécessité de privilégier des participants aptes à contribuer à des discussions constructives, tout en évitant de renforcer des positions extrêmes.

Enfin, diverses pistes de collaboration et de ressources sont proposées, notamment le recours à des bénévoles ou à des personnes issues du milieu artistique ou scolaire, l'intégration d'approches intergénérationnelles ainsi que l'adaptation des formats d'activités selon les contextes (milieu scolaire, espaces publics, etc.).

À la suite des éléments présentés par les membres de la Commission, les présentateurs précisent que ces éléments seront pris en considération dans le développement de la campagne et réitèrent leur volonté de co-construire les initiatives avec les membres de la Commission jeunesse. Roxanne Portelance, coordonnatrice, invite les membres à lui transmettre leurs demandes ou suivis en lien avec la campagne, afin qu'elle puisse en assurer le suivi auprès des présentateurs.

Une modification additionnelle est apportée à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est modifié en cours de séance. Ainsi, le point « Divers » est traité avant les points d'information et de discussion.

7. Divers – Organisme AGIR Outaouais – Point d'information

La co-présidence élue informe les membres qu'un courriel a été reçu sollicitant l'appui de la Commission jeunesse et en fait la lecture. Ce courriel présente le projet « Au-delà des stéréotypes », pour lequel un appui est demandé sous forme de lettre de soutien à déposer auprès du Secrétariat à la condition féminine.

Le projet vise à développer, sur une période de deux ans (de 2027 à février 2029), un atelier de sensibilisation ainsi qu'un guide d'intervention destinés aux adultes accompagnant des jeunes de 11 à 17 ans, afin de déconstruire les stéréotypes sexuels et de genre, dans un contexte marqué par la montée de certains discours. Il s'adresse à l'ensemble du Québec, avec une attention particulière à la région de Gatineau et à la présence des jeunes sur les réseaux sociaux.

Il est précisé que les ressources développées seront mises à la disposition des milieux jeunesse afin de soutenir les intervenants et de favoriser des relations égalitaires dans un environnement sécuritaire. Les membres de la Commission jeunesse sont invités à se prononcer sur la signature d'une lettre d'appui, laquelle sera jointe au dépôt du projet prévu le 21 juin 2026.

Recommandation

CJ-2026-04

Considérant que la Commission jeunesse a pour mandat d'adresser les enjeux touchant la jeunesse;

Considérant que le projet proposé est en concordance avec les objectifs du plan d'action de la Stratégie municipale d'action jeunesse;

La Commission jeunesse recommande l'appui au projet dans le cadre de l'appel de projets du Secrétariat à la condition féminine déposé par l'organisme AGIR Outaouais.

Il est proposé par Adélia Demers

Appuyé par Ella Burron

Adoptée

7. Points d'information et de discussion – Point d'information

6.1 – Projet ambassadeur

La coprésidence élue présente le projet ambassadeur et en explique les grandes lignes. Myriam Laprise, ancienne membre de la Commission jeunesse, en assure la présentation. Le projet vise à mobiliser les jeunes afin qu'ils deviennent des agents de sensibilisation et de changement au sein de leur milieu. Il repose sur une approche participative, où les jeunes sont appelés à s'impliquer activement dans la promotion de valeurs liées au vivre-ensemble, notamment par le partage d'expériences, la discussion et la sensibilisation auprès de leurs pairs.

Il est mentionné que le projet prévoit la mise en place d'activités permettant aux participants de développer leurs compétences en communication et en leadership, tout en contribuant à des initiatives concrètes dans différents milieux, tels que les écoles, les espaces publics et les événements. L'objectif est de favoriser l'engagement citoyen des jeunes et de créer un effet multiplicateur en les outillant afin qu'ils puissent, à leur tour, transmettre des messages positifs et inclusifs au sein de la communauté.

La présentation met également en lumière l'importance de créer des espaces d'échange et de dialogue afin de soutenir les jeunes dans leur rôle d'ambassadeurs et de renforcer leur capacité à intervenir dans diverses situations du quotidien.

Le point d'information et de discussion est suspendu afin de permettre la tenue d'une présentation spéciale portant sur les moments marquants de la Commission jeunesse.

Des remerciements sont adressés à Marie-Michèle Barrette pour cette initiative. À la suite de la présentation, des membres sortants partagent leur expérience au sein de la Commission jeunesse. Ils soulignent l'impact positif de leur engagement, les compétences acquises ainsi que les liens développés avec les autres membres.

Les témoignages mettent en lumière les bénéfices de leur participation, notamment le développement de la confiance en soi, la prise de parole, la découverte de nouveaux horizons et l'implication dans des projets concrets. Plusieurs membres insistent également sur l'importance de la Commission jeunesse dans leur développement personnel, la création de liens d'amitié et l'acquisition de compétences utiles pour l'avenir.

Les membres sortants encouragent les nouveaux membres à s'impliquer activement, à profiter pleinement de leur expérience et à s'exprimer afin de contribuer à l'évolution de la société.

Le point d'information et de discussion reprend son cours.

6.2 Élections à la coprésidence

La procédure d'élection au poste de coprésidence est présentée par Roxanne Portelance, coordonnatrice du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés. Les consignes relatives à la période de présentation des candidats et aux discours sont communiquées. Trois candidats se présentent et livrent leur allocution : Louis Paré, Blessila Citegetse et Desmond Dearham. Un premier tour de scrutin est tenu. À la suite de ce vote, deux candidats obtiennent un nombre égal de voix, soit Blessila Citegetse et Desmond Dearham. Louis Paré, arrivé en troisième position, est exclu du second tour. À l'issue du second tour de scrutin, Mme Blessila Citegetse est élue coprésidente. Des félicitations lui sont adressées.

6.3 Élections comité interne

Roxanne Portelance présente les modalités d'élection au comité interne et précise que la nouvelle coprésidente y siège d'office. Les candidatures suivantes sont déposées : Audrée Lefebvre, Maëlle Fortin, Louis Paré, Kadiatou Diallo, Karen Kenne Tchofo et Desmond Dearham. Les membres procèdent ensuite au vote. À l'issue du scrutin, les personnes suivantes sont élues au comité interne : Maëlle Fortin, Louis Paré, Kadiatou Diallo et Desmond Dearham.

6.4 Démission des membres en raison de fin de mandat

Une recommandation est formulée en lien avec le départ, à la fin de leur mandat, de plusieurs membres de la Commission jeunesse.

Recommandation

CJ-2026-05

CONSIDÉRANT QUE pour des raisons personnelles, un membre a présenté sa démission;

CONSIDÉRANT QUE les statuts et règlements de la Commission jeunesse stipulent que le mandat des membres prend fin au terme de leurs études secondaires et que dix membres ont complété celles-ci en juin dernier, dont la membre occupant le poste de coprésidence jeune de la Commission jeunesse;

Les membres de la Commission jeunesse prennent connaissance des fins de mandats suivantes :

- ✓ Adélia Demers, École secondaire Mont-Bleu - Coprésidente
- ✓ Rosalie Bureau, Collège Saint-Alexandre
- ✓ Aisha Campeau, Polyvalente Nicolas-Gatineau
- ✓ Céleste Prévil, École secondaire de la Cité
- ✓ Constance Nolet, École secondaire Hormisdas-Gamelin
- ✓ Matthew Dupuis, École secondaire Hormisdas-Gamelin
- ✓ Jenara Nahallage, École secondaire Mont-Bleu
- ✓ Félix Roy, Polyvalente de l'Érablière
- ✓ Eli Hurtubise, Collège Saint-Joseph
- ✓ Mila Drouin, École secondaire de la Nouvelle-Ère

Il est proposé par Aisha Campeau

Appuyé par Kadiatou Diallo

Adoptée

6.5 Adoption de nouveaux membres

Recommandation

CJ-2026-06

CONSIDÉRANT QUE des sièges sont à combler au sein de la Commission jeunesse;

CONSIDÉRANT QUE les candidatures ont été analysées et proposées par le comité interne de la Commission jeunesse:

La Commission jeunesse recommande au conseil municipal l'adoption, à titre de membre de la Commission jeunesse de Gatineau, les candidats suivants :

- ✓ Louis Brazeau, École secondaire Hormisdas-Gamelin
- ✓ Laurence Lafontaine, Polyvalente de l'Érablière
- ✓ Aliya Mulligan, Polyvalente de l'Érablière
- ✓ Chimele Djebrea, École secondaire de la Cité
- ✓ Alexis Blanchette, Polyvalente Nicolas-Gatineau
- ✓ Evangélyne Vivian Blanchet, École secondaire Mont-Bleu
- ✓ René Raphael Hudon, École secondaire Mont-Bleu
- ✓ Yanis Viger, École secondaire de la Nouvelle-Ère
- ✓ Béatrice de la Chevrotière, Collège Saint-Alexandre
- ✓ Romy Feki, Collège Saint-Alexandre
- ✓ Daphné Sauriol Fillion, Collège Saint-Joseph

Proposé par Maëlle Fortin

Appuyé par Souleyman Tazi

Adoptée

6.6 – Projet estivaux

Le Service informe les membres de la Commission jeunesse qu'en raison d'un manque de temps, la présentation relative aux projets estivaux leur sera transmise par le groupe Messenger.

8. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission jeunesse est prévue le samedi 12 septembre 2026.

9. Levée de la séance

Il est proposé par Eli Hurtubise

Appuyé par Audrée Lefebvre

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance publique à 16 h 10.

Adoptée

DISTRIBUTION :

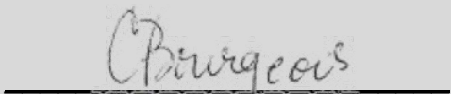
Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



COPRÉSIDENTE
Chloé Bourgeois



COPRÉSIDENTE
Adélia Demers



SECRÉTAIRE
Catherine Bourgeois-Garault